

Réchauffement climatique, environnement, écologie,...



Quel sommet pour Copenhague ?

EDITORIAL

Un sommet pour quoi faire ?

Les négociations sur le réchauffement climatique engagées au sein de l'ONU s'achèveront dans quelques jours, du 7 au 18 décembre, à l'occasion du sommet international de Copenhague. De ce sommet sera adopté un texte remplaçant celui adopté à Kyoto en 1997.

Les résultats de ce protocole sont décevants, et les yeux seront rivés cette année sur les États-Unis qui n'avaient pas ratifié, à l'époque, les accords de Kyoto alors qu'ils constituent le premier État en terme d'émission de CO².

Selon le Groupe d'Experts Inter-gouver-

nemental sur l'évolution du climat (GIEC), le réchauffement pourrait atteindre 4° à la fin du siècle. Pour être contenu à 2° (c'est un des principaux buts du sommet de Copenhague, les grandes puissances entre autres doivent prendre des engagements forts : réduire de 25 à 40% d'ici à 2020 leurs émissions de CO².

Cela permettrait de ralentir les effets négatifs du réchauffement : famines, inondations, épidémies,... Le Forum Humanitaire Mondial chiffre à 300 000 le nombre de décès par an aujourd'hui et le nombre de migrants environnementaux

pourrait atteindre 200 millions d'ici à 2050, selon l'Observatoire International des Migrations.

Pour 2050, il faudra réduire les émissions de CO² de 75%, mais si l'Union Européenne accepte de tenir ces engagements, ce ne sera pas sans celui des autres grandes puissances, telles que le Japon et les États-Unis qui ont annoncé des objectifs de réduction d'émissions bien trop insuffisants au regard de l'enjeu. La France et l'Union Européenne doivent permettre la réussite de ce sommet, en s'engageant clairement sur des objectifs chiffrés ambitieux.

Alors que les États-Unis ont refusé de signer le protocole de Kyoto

État des lieux à quelques jours de Copenhague

De nombreuses rencontres, telles que le G8 ou le G14, ont déjà abordé la préparation du sommet. Mais ce qui ressort de ces discussions, c'est avant tout les objectifs d'émissions de CO² de 5% pour les États-Unis et 8% pour le Japon, qui apparaissent bien insuffisants au regard de l'enjeu. Quant à la France, elle proclame haut et fort vouloir atteindre entre 25 et 40% de réduction des émissions, sans véritablement mettre les moyens en place pour atteindre cet objectif. Quant à l'Union Européenne, elle dit d'un côté vouloir atteindre -30%, mais sous condition que les autres puissances en fassent autant (et vu la position des États-Unis sur le sujet...).

Les membres G8 (8 pays les plus riches du monde) se sont réunis et ont acté le fait de vouloir contenir le réchauffement climatique à +2°, ce qui équivaut à une réduction de 40% des émissions, selon les estimations des scientifiques du GIEC. Toutefois, le G8 s'est refusé à imposer des objectifs chiffrés de réduction, et



Sarkozy, hilare lors du sommet du G8, ne semble pas saisir le sens de la crise environnementale...

inclut l'accord dans une idéologie libérale visant à «encourager l'ouverture des marchés».

La Chine, autre grande puissance, avance, elle, des propositions qui pourraient faire bouger dans le bon sens les États-Unis : elle a fixé des objectifs de 15% d'énergies renouvelables et de nucléaire de la consommation d'énergie du pays en 2020. Elle propose également d'accroître son domaine forestier de 40 millions d'hectares.

Malgré tout, le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki Moon, a regretté «l'absence d'objectif à moyen terme»,

même si le G8 acte la position de principe d'une réduction d'émission de 80% d'ici 2050, ce qui paraît irréalisable au regard des moyens mis en oeuvre et des objectifs proclamés déjà bien maigres...

En ce qui concerne les pays émergents, l'aboutissement à des objectifs chiffrés à moyen terme risque, lui aussi, d'être fortement compromis, ceux-ci renvoyant la responsabilité du réchauffement aux pays riches, soupçonnant ces derniers, comme le président brésilien Lula, d'attendre que la crise se termine pour, au final, ne rien changer.

L'effet de serre, kesako ?



C'est un effet similaire à ce qui se passe dans les serres des jardins. L'atmosphère terrestre laisse passer la lumière, mais emprisonne la chaleur. Une grande partie de l'effet de serre nous est nécessaire pour garder la terre vivable : s'il était absent, la température du globe serait de -18° alors qu'il est de 15° environ aujourd'hui.

L'augmentation de l'effet de serre est incontestablement dû à l'activité humaine même si d'autres phéno-

mènes tels que les éruptions volcaniques en sont, pour partie, responsables.

Le réchauffement climatique dû à l'augmentation de l'effet de serre a pour conséquence un dérèglement météorologique important, tel que la multiplication de cyclones.

D'ici 2020, si des efforts sont consentis, le réchauffement sera contenu en dessous de 2°. Si rien n'est fait, il atteindra plus de 4°.

Vous avez dit «fiscalité environnementale» ?



Daniel Cohn-Bendit, un écologiste autoproclamé, soutien de la droite qui veut puiser dans le porte monnaie des ménages au nom de l'écologie. Sans toucher aux fondements du système capitaliste...

Il est inadmissible que la taxe carbone (ou contribution climat énergie) taxe de façon inégalitaire et injuste les ménages, tandis que les entreprises se voient exonérées de taxe professionnelle et de divers allègements de cotisations sociales.

Une taxe injuste

Selon ses promoteurs, la taxe carbone doit rendre la consommation d'énergies polluantes plus coûteuse en France, afin d'inciter les ménages et les entreprises à changer leurs habitudes. Ceux-ci seraient donc incités (contraints ?) de mieux isoler leurs maisons, de moins se déplacer en voiture ? C'est une injustice flagrante pour des ménages qui consomment des biens qui sont à leur disposition : on voit mal comment quelqu'un qui n'a pas de transport en commun pour aller sur son lieu de travail pourrait se passer de sa voiture.

Par ailleurs, la taxe carbone ne touchera que les entreprises qui ne sont pas soumises au système de quotas de CO². Dessinée sous une carapace «écolo», cette taxe est dénoncée par les associations de consommateurs qui craignent, avec raison, que les ménages ne soient pas en mesure de diminuer leurs consommations d'énergies fossiles.

Une efficacité quasi-nulle

Le Gouvernement français veut s'afficher comme un leader mondial contre le réchauffement climatique, mais est face à une contradiction majeure : s'il ne veut pas toucher au porte-monnaie des ménages, ni augmenter les prélèvements obligatoires, il est contraint d'adopter un mécanisme de compensation pour effacer les effets de cette taxe. Dès lors si tout est compensé, quelle efficacité ? Assurément proche du zéro...

Il n'y a pas d'opposition de principe à avoir quant à l'existence d'une fiscalité environnementale. Elle existe déjà en partie sous forme de déduction ou parfois de crédit d'impôt lorsque des ménages investissent dans des technologies «vertes» pour leur habitation... avec pour effet pervers l'augmentation des prix par les entreprises revendeuses de ce type de produits ! C'est alors un bénéfice 0 pour les ménages.

Un service public pour lutter contre le réchauffement climatique

La solution pourrait être, selon Yves Dimicoli, économiste communiste, de «développer un nouveau crédit incitatif à taux d'intérêt très abaissé

pour de nouveaux types d'investissements visant la réduction des pollutions liées à l'effet de serre. Il faudrait également créer un service public nouveau, pour lutter efficacement contre le réchauffement climatique». La proposition de pôle public bancaire prend également ici tout son sens, car ce pôle permettrait d'orienter les investissements vers l'amélioration de l'environnement.

Mais chacun a conscience que les bonnes volontés nationales n'auront que peu d'effet sur le réchauffement climatique, et c'est véritablement d'une dynamique collective mondiale dont nous avons besoin. La réorientation de la construction européenne et des missions de la banque centrale doit être au cœur de nos exigences.

Mettre fin au dumping social et environnemental

Il s'agit d'en finir avec la concurrence dans les domaines de l'énergie et des transports, et mettre fin au dumping social et environnemental. Il faut à l'inverse développer les coopérations entre les différents services publics européens.



Lutter contre le réchauffement climatique ne peut se faire qu'au niveau européen et mondial.

Des propositions progressistes pour réussir Copenhague

Un constat : le capitalisme est incapable de résoudre la crise écologique pour une raison fondamentale ; le maintien voire le développement des écosystèmes - qui ont besoin de temps longs - est incompatible avec la recherche maximum et à court terme du profit.

Non : le capitalisme n'est pas éco-compatible

Le capitalisme, a malgré tout la capacité à s'adapter aux aspirations de la société, comme... les préoccupations environnementales par exemple ! Mais si le capitalisme dit vouloir tout changer, il ne veut surtout rien changer pour les plus riches. C'est ainsi que l'on parle de croissance verte, de capitalisme vert: il faudrait tout peindre en vert, mais sans s'attaquer aux inégalités sociales, culturelles, environnementales,... La révolution verte du capitalisme apparaît même comme un moyen de sortir d'une crise que ce système a lui même produit !

Un nouveau mode de développement

Mais la crise n'est pas une fatalité, la solution durable passe par la remise en cause du système de production capitaliste. Appelons-en dans ce cadre à un développement humain durable !

Il s'agit d'inventer un développement et donc une production qui refuse et remplace l'actuel système productiviste capitaliste. Il s'agit de s'interroger sur un nouveau type de productivité, avec de nouveaux critères de gestion, la recherche d'une efficacité nouvelle du capital, une nouvelle efficacité sociale de l'argent investi.

L'ambition, en s'attaquant au système productiviste capitaliste, est bien d'entrer dans une société post-capitaliste, et donc de remplacer le mode de régulation actuel par un autre. C'est l'ambition que les communistes porteront lors du sommet de Copenhague.

Combattre sérieusement le réchauffement climatique et préparer la révolution énergétique, c'est s'attaquer à la logique de rentabilité qui caractérise le capitalisme financier mondialisé. Par exemple, l'instauration de droits à polluer dans l'industrie et les spéculations qui les accompagnent montre que ce système de quota échangeable est peu efficace : ce n'est pas sur le marché qu'il faut compter !

Un nouveau mode de développement, c'est d'abord une action publique résolue en faveur d'une maîtrise citoyenne et écologique des marchés aujourd'hui dominés par le capitalisme mondial.

Quelles orientations prendre ?

1 - Une action publique garantissant la liberté de choix des individus au sein du marché des biens de consommation courante. Cette liberté va de pair avec l'invention d'une production nouvelle garantissant l'accès de tous à ces produits, en respectant l'environnement et la santé.

2 - Une appropriation publique et sociale des biens communs de l'Humanité.

3 - Un dépassement du marché du travail par la sécurisation tout au long de la vie des parcours d'emploi et de formation. Cela va de pair avec une redéfinition des contenus du travail, de la formation, de leur lien avec la recherche ainsi que de l'extension des droits des travailleurs dans leurs entreprises.



La question qui se pose est celle du dépassement du capitalisme par un système qui ne serait plus dominé par l'argent.